

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un,  
Le trente juin, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, LE PAPE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, GILLET, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, MORVAN, GUINCHE, SIGUIER, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, LE FLEM, DUPONT-BELOEIL, JOUBERT, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, FRAUX.

*Date de convocation*

24 juin 2021

À l'exception de : Monsieur BEAUREPAIRE et Monsieur BELLIOU.  
Monsieur DONNE qui a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.  
Madame TESSON qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.  
Madame JARDIN qui a donné pouvoir à Madame BOUYER.  
Monsieur ALLANIC qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.  
Madame MANENT qui a donné pouvoir à Monsieur SIGUIER.  
Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Monsieur PELLETEUR.

*Date du  
Conseil Municipal*

30 JUIN 2021

Formant la majorité des membres en exercice.

*Nombre de  
conseillers*

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame CHUPIN est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

En exercice 33

### 21/ DENOMINATION DE VOIE – LOTISSEMENT « DOMAINE DE BEAUCHAMP » – APPROBATION

Présents---- 25

RAPPORTEUR : Monsieur GILLET, adjoint au Maire

Votants ----- 31

#### EXPOSE :

Dans le cadre du permis d'aménager du lotissement « Domaine de Beauchamp » tel que figurant sur les plans joints, l'aménageur Presqu'île Investissement demande la dénomination de la voie interne à cette opération.

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

L'aménageur propose la dénomination suivante :

- Allée des Haras.

Publié le :

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la dénomination de la voie interne du lotissement « Domaine de Beauchamp » telle que proposée.

Certifié exact,  
Le Maire,

#### DELIBERATION :

Jean-Claude  
PELLETEUR

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,  
⇒ Considérant qu'il est nécessaire de dénommer la voie interne du lotissement « Domaine de Beauchamp »,  
⇒ Vu la proposition faite par l'aménageur,  
⇒ Vu l'avis de la Commission aménagement, urbanisme et cadre de vie en date du 22 juin 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

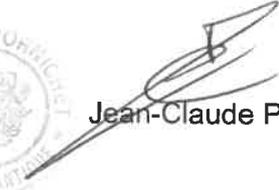
DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la dénomination de la voie interne du lotissement « Domaine de Beauchamp », telle que proposée et figurant sur les plans joints à savoir :
  - Allée des Haras.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



  
Jean-Claude PELLETEUR

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*